

Novembre 2010

2nd degré

Suppressions massives d'emplois

Moyens retirés : avenir des jeunes menacé.

Non aux tentatives de faire travailler plus
sous prétexte de travailler mieux !

Le SPELC défend les maîtres et l'avenir des élèves.

Enseignants

Reclassification

L'échéance est fixée au 31 décembre 2010.

Dans ce cadre, n'hésitez pas à solliciter l'avis de la
Commission nationale de suivi, via votre délégué syndical SPELC.

Formation

L'OPCA-EFP a édité le *Guide pratique de la formation professionnelle*.
Il est disponible en consultation dans chaque établissement.

Salariés
des établissements

Le SPELC
s'engage au service
de tous les personnels

